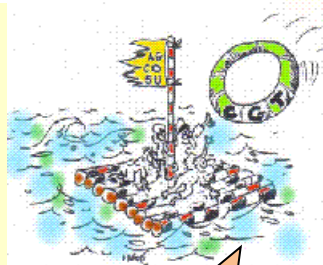




Le Trait d'Union.



N°54

Syndicat National des Agents des Douanes.
Interrégion de Nantes Décembre 2013

2013 s'achève et la Douane se situe à un moment clé de son histoire où l'on sent très bien que tout peut basculer et que l'irréversible peut se produire.

Depuis des années, le dernier pouvoir en place n'a eu de cesse de faire des économies sur le dos des Fonctionnaires et principalement des douaniers, par le biais de la RGPP. Ce pouvoir socialo-vert lui a emboîté le pas, en utilisant la MAP comme outil de destruction d'emploi massive, prouvant ainsi, si nous avons encore des doutes, que tous ces braves gens sont tous hypnotisés par les chimères libérales malfaisantes et nuisibles distillées par la Commission européenne, la plupart des organisations économiques mondiales, sans oublier les médias.

Ce qui se trame actuellement est terrifiant !

Ceux qui nous accusent de les empêcher de commercer en rond sont enfin en passe de gagner leur combat ...

Déjà, la notion de contrôle physique des marchandises a quasiment disparu du territoire européen. Ajoutez à cela une protection tarifaire minimaliste et vous pouvez considérer l'Union européenne comme l'idiot du grand village mondialisé !

Plus encore, le contrôle d'État, celui qui protège, qui régule et qui place un peu d'éthique et de morale dans les relations commerciales est en train de fondre comme neige au soleil.

Le dernier gouvernement a eu la peau de la CCRF, en l'éclatant dans la REATE.

L'actuel s'attaque à la DGFIP et à la Douane, les deux derniers gros maillons de Bercy.

Les pressions des instances financières mondiales et européennes sont telles que nous assistons actuellement à une sorte de fuite en avant qui fait qu'il est plus facile aujourd'hui de faire des économies en dépeçant l'appareil d'État et ses administrations, que d'avoir le courage politique de prendre l'argent où il est !

Qu'il est plus facile de supprimer des postes de fonctionnaires, d'augmenter les impôts et la TVA que de lutter contre la fraude fiscale !

Cette fraude se monte pourtant chaque année à plusieurs dizaines (plus de 100 milliards dernier rapport de l'Assemblée Nationale) de milliards d'euros !

Face à cela, le pouvoir en place désarme les administrations qui pourraient lutter contre celle-ci.

Ce non sens finira par coûter très cher à la Nation !

Face à cette attitude irresponsable, les organisations syndicales, dans leurs rôles, s'arment et se préparent au combat. Cette année ont eu lieu des États Généraux de la Douane qui ont permis de mettre enfin au grand jour des problématiques essentielles.

Afin de respecter les engagements pris par le Ministère, la Direction générale a conçu un vaste plan de restructuration, qui touche tous les douaniers et qui commence à être présenté au compte goutte aux agents et à leurs représentants, pour Nantes ce serait lors du CTSD du 04/ février 2014.

Ne nous leurrions pas ! Ce plan sera sanglant et comme l'ont dit Pierre Moscovici et Cazeneuve « les douaniers devront faire le choix entre la résidence et leur métier ».

La Douane va purement et simplement disparaître de certains territoires.

La résistance commence à s'organiser et 2014 verra de nombreuses actions inscrites au calendrier social, forcément revendicatives.

Janvier verra la mise en place d'actions en Région en attendant le futur grand printemps douanier du mois de mars sur Paris, point de cristallisation de tous les mécontentements et de toutes les revendications !

Oui, la Douane est à un tournant de son histoire.

Le sort subi par nos collègues de la CCRF devrait nous alerter et nous faire tressaillir !

Nos gouvernants sont aveugles, enfermés dans leur logique comptable et libérale. Ils sacralisent le profit au détriment de la Démocratie et de l'intérêt des Peuples. Le socle social issu des travaux du Conseil national de la Résistance est également durablement atteint.

Jusqu'où iront-ils avant que nous nous réveillions ?

En 2014, comme les autres années, le SNAD-CGT sera à vos côtés dans ce rude combat qui s'annonce et qui n'est pas perdu d'avance, loin de là, car le corps social a trop souvent tendance à mésestimer sa force, sa volonté et son poids !

Nous croyons aussi fermement que nous n'avons rien à attendre des autres et que nous devons nous prendre en main et lutter pour préserver nos missions qui font nos emplois, dans un cadre unitaire.

BONNE FÊTES de FIN d'ANNEE à toutes et à tous, à vos proches et à ceux qui vous sont chers !

cliquez ci-dessous :

[Signez la pétition en ligne pour la défense du service public douanier](#)

Info



Les dividendes multipliés par 7 en 20 ans !

Le montant des dividendes distribué en France a été multiplié par 7 en 20 ans (par 4 sur la période 1996-2011). Deux secteurs économiques ont particulièrement contribué : le secteur financier et celui de l'énergie.

Les 73 plus grosses entreprises de l'échantillon de l'étude ont versé à elles

seules 85% de la totalité des dividendes des entreprises cotées sur 20 ans.

Dernier enseignement, Les entreprises individuelles ou familiales ont versé relativement moins de dividendes que les entreprises possédées par des fonds, mais également moins que les entreprises publiques.

Lien de l'étude :

http://www.ifge-online.org/ifge,20-ans-de-distribution-de-dividendes-en-france-1992-2011_publi-fr-1-116.html

Une période sous haute tension...

Malgré l'auto-satisfaction du Président sur sa politique, la hausse du chômage ne faiblit pas, sans même parler d'une très hypothétique baisse à venir.

D'après la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur), il en va de même pour les défaillances d'entreprises parvenues à un niveau « *historiquement élevé* » en progression de 4,3%. Les plus touchées sont les PME avec une hausse de 8%.

Pourtant d'après M. Hollande, le Gouvernement mesurerait bien la situation et ferait le nécessaire pour « *réformer* » le pays en vu de redresser la barre.

Il semblerait plutôt qu'il suive le vent, telle une girouette.

Quelques pigeons qui roucoulent et les patrons obtiennent des centaines de millions d'euros d'exonérations supplémentaires.

Quelques bonnets rouges patronaux s'adonnent au vandalisme et l'éco-taxa s'envole.

Quelques ruades de chevaux en ville et la hausse de la TVA pour les centres équestres est compensée au 2/3.

En revanche, des milliers d'agents des douanes font grève pour défendre leurs missions publiques et face à eux le mépris. Des centaines de milliers de salariés luttent pacifiquement pour conserver une retraite digne et bien méritée. La réponse se traduit par un report de leur droit à en profiter et par une baisse des pensions.

Alors quand le Premier ministre nous promet une remise à plat de la fiscalité, le pire est donc à craindre.

Que va-t-il bien pouvoir inventer pour que ses cadeaux aux plus riches pèsent encore d'avantage sur les classes moyennes et populaires ?

Nouvelle hausse de la TVA, impôt tout particulièrement injuste ?

Baisse de la fiscalité des entreprise alors qu'elle est en réalité déjà une des plus faible d'Europe, derrière même la Suisse ou l'Irlande (source : Banque Mondiale)

Les patrons français ont vu leurs salaires augmenter de 6 %. Depuis combien de temps les salaires des fonctionnaires sont gelés ? 4 ans déjà !

Et le Gouvernement dans sa grande générosité nous promet 3 années de plus au même régime !

Qu'on se le dise, ce n'est guère mieux dans le secteur semi-public ou privé.

Il y a urgence. Nous devons augmenter le niveau de rapport de force, dans l'unité, et nous battre plus ardemment encore pour nos missions, pour nos emplois, pour nos salaires et pour plus de justice sociale dans ce pays.



Déclaration de la CGT au CHS Ministériel du 17 décembre 2013

Lors du CTM du mois d'octobre 2013, les ministres ont indiqué que la prévention des Risques Psycho-Sociaux était une priorité ministérielle. Le 13 novembre dernier, lors du GT du CHSCTM consacré à ce sujet, les fédérations des finances vous ont précisé leurs attentes s'agissant des négociations à venir.

Nous avons fait le point sur un certain nombre de démarches de prévention conduites soient par des directions, soient des CHSCT de proximité ou spéciaux. Sans prétendre à l'exhaustivité ; nous avons pu dégager des problématiques comme l'interopérabilité informatique, l'amélioration des conditions d'accueil des usagers, etc.

Après l'évocation du contexte dans laquelle se place notre intervention, nous nous permettrions de rappeler les principes selon lesquels un plan de prévention de la souffrance au travail sera efficace.

En premier lieu, les suppressions d'effectifs successives et aveugles, la diminution des moyens de fonctionnement et d'investissement, les processus de réformes permanentes et de remise en cause de l'exercice de nos missions amoindrissent de manière notable la crédibilité de Bercy à mener une politique de prévention de haut niveau, y compris sur des processus emblématiques tel que SIRHIUS-ONP, où une dégradation structurelle des conditions de travail a été constatée pour les agents travaillant aussi bien à l'ONP que dans les CSRH, mais aussi, à terme, pour l'ensemble des agents des ministères économique et financier.

Aussi pour la Fédération des Finances CGT, un plan de prévention de la souffrance au travail doit s'appuyer sur trois principes : un diagnostic partagé et légitime, des mesures de préventions fortes et des moyens adéquats pour les appliquer, notamment en terme d'effectifs, de moyens financiers et d'engagement des ministères et des directions.

Il est pour nous impératif que lors des réorganisations les instances de représentations du personnel, notamment les CHSCT soient pleinement consultés en amont afin que les personnels puissent s'assurer que toutes les actions de prévention puissent être menées. Ce qui n'est absolument pas le cas actuellement.

Pour conclure, pour avancer sur cette priorité ministérielle et cette préoccupation majeure des personnels, il est temps pour le Secrétariat Général de concrétiser son engagement en indiquant les axes de travail qu'il entend privilégier.

Résolution adoptée à l'unanimité des représentants du personnel CGT, Solidaires, FO et CFDT du CHSCTM lors du débat sur la Note d'Orientation 2014.

A l'unanimité des représentants du personnel des délégations CGT, Solidaires, FO et CFDT, nous demandons que l'ensemble des CHSCT relevant des ministères économique et financier disposent des moyens permettant de répondre aux attentes de l'article 66 du décret 82-453, c'est à dire l'établissement des Procès-verbaux comprenant les contenus des débats et les avis ou résolutions votés en séance.

UN PROJET DE LOI DE FINANCES DES PLUS AUSTÈRES POUR 2014

Le projet de loi de finances 2014 présenté par le gouvernement prétend répondre à des objectifs de croissance et d'emploi. En réalité, tout en s'inscrivant dans la continuité des politiques antérieures, il porte toutes les marques d'une aggravation de l'austérité.

Il répond en cela aux exigences de la Commission européenne qui l'a d'ailleurs validé, tout en estimant qu'il n'allait encore pas assez loin en ce sens. Ce budget affiche pourtant une économie dans les dépenses publiques de 15 milliards d'euros afin de répondre au dogme de la réduction des déficits publics.

Ces réductions budgétaires vont frapper de plein fouet les dépenses sociales et donc fragiliser encore plus les populations défavorisées. Elles frapperont aussi les dépenses de l'État affaiblissant encore le service public et ses capacités à œuvrer dans l'intérêt général. Ainsi, alors même que la lutte contre la fraude fiscale apparaît comme une priorité en cette période de crise, les moyens et les emplois des administrations fiscales sont une fois de plus diminués, comme le sont ceux de toutes les administrations de contrôle.

Une telle politique consacre la renonciation du rôle de l'État. Cela est

d'autant plus inacceptable que ce budget instaure le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), pour un coût de 10 milliards d'euros, sans aucune contrepartie ni contrôle dans son utilisation, s'ajoutant aux nombreuses aides au patronat déjà existantes.

En cela, ce budget comme les précédents se caractérise par son injustice. Il fait reposer l'essentiel des efforts sur les ménages et épargne les entreprises et les classes les plus aisées.

La réforme de la fiscalité attendue n'est pas au rendez-vous, bien au contraire.

Depuis, l'annonce par le Premier ministre d'une remise à plat de la fiscalité pour 2015 peut laisser croire à un changement.

Mais cette annonce s'accompagne de la déclaration suivante :

« *Nous allons réaliser 15 milliards d'euros d'économies en 2014, mais il faudra continuer au moins au même rythme en 2015, en 2016, en 2017* ».

La logique budgétaire du gouvernement reste donc bien celle de l'austérité. Tout en portant ses propositions de réforme fiscale pour plus de justice et d'efficacité économique la CGT défendra une orientation des politiques publiques qui tourne le dos à l'austérité.

Info

DOUANES



Lettre H. Crocquevieille du 11/12/13

UNE DOUCE MISSIVE ... POUR RIEN ?

La directrice générale a envoyé à tous les agents des Douanes une lettre concernant le projet stratégique douanier (PSD) et, plus largement, l'avenir de la DGDDI.

Elle y développe ce qu'elle considère les thèmes d'avenir. Sur ce point, nous constatons que pour la première fois, ce n'est pas la Douane dite « commerciale » qui est citée en premier, mais la protection du territoire.

Mais, si les organisations syndicales ne sont pas dupes, les agents ne le sont pas non plus. Nous savons tous ce qui se cache derrière ce fameux plan, à savoir une transformation en simple accessoire du commerce international, une réduction des structures et des suppressions d'emploi à la clé.

H. Crocquevieille nous expose également une sorte de formule magique :

Progressivité - Souplesse

Attention. S'il s'agit de faire croire à la « restructuration tranquille », nous pouvons déjà vous assurer que la manœuvre a échoué et que celle-ci est plus qu'à la limite du stratagème grossier.

C'est à la fois un fort rejet de cette douane « ultra light » et une profonde inquiétude des agents par rapport à leur avenir professionnel et personnel, qui parcourent nos rangs.

Sur ce point, Mme Crocquevieille pourra multiplier à l'envi les messages « rassurants », cela ne changera strictement rien à la réalité des choses.

C'est une Douane forte, dans toutes ses composantes et adaptée aux défis d'aujourd'hui et de demain qu'il faut bâtir. Ce n'est pas une Douane simplement dédiée à un club de grands opérateurs, mais une Douane socialement utile pour l'ensemble des citoyens.

La directrice générale semble déplorer (un peu) le fait de ne pas avoir de « partenaires » sociaux pour dérouler sa copie et parallèlement entretient le « grand mensonge » d'un projet élaboré par et émanant des agents ...

Nous pouvons d'ores et déjà lui annoncer que nous continuerons de combattre ce projet résolument.

Paris, le 12 décembre 2013

CAP A L'OUEST



Syndicat National des Agents des Douanes de l'interrégion de Nantes.

Déclaration liminaire aux CAPL N° 1,2 et 3 du 10 décembre 2013

Monsieur le président.

Nous tenons, en préalable, à rendre hommage à « NELSON MANDELA », grand militant pour la paix, farouche opposant à l'apartheid et porteur de valeurs universelles d'égalité entre les peuples, surtout en ces temps où la peste des nationalismes extrémistes, gagne du terrain en Europe.

Cette fin d'année 2013, a été marquée par le succès de la journée de mobilisation du 21 novembre à l'appel de l'intersyndicale douanière pour défendre une douane d'utilités économique, sociale et environnementale.

De nombreux agents ont répondu présent dans notre interrégion, notamment en Bretagne, où près de 80% du personnel était en grève et dont un tiers des effectifs s'est déplacé à Bercy.

La colère qui gronde en douane depuis quelque temps, n'est que la partie émergée de l'iceberg. Le personnel a montré, dans la dignité et avec responsabilité, sa détermination à défendre notre administration. Contrairement à la révolte appelée injustement « des bonnets rouges », qui est manipulée par un patronat agressif et responsable des nombreux plans de licenciement.

Jusqu'où devons-nous en arriver pour être entendus?

Face aux mépris affichés par nos ministres et notre Directrice générale, des hommes et des femmes travaillent, chaque jour, pour maintenir autant que faire se peut, les missions de service public.

Le Plan Social de Destruction 2018, qui vient d'être lancé, est une atteinte inacceptable au travail quotidien de chaque douanier.

Concernant l'ordre du jour de cette CAPL, intitulée « inscription au tableau annuel des mutations », quels espoirs auront ces agents d'obtenir une mutation dans une résidence de leur choix ?

Nous vous rappelons que le SNAD CGT est pour une mobilité choisie et non imposée.

Les élus du SNAD CGT



Compte rendu des CAPL du 10 décembre 2013 Inscription au Tableau Annuel des Mutations

En préambule, nous avons lu une déclaration préalable (texte joint) dans laquelle nous rendons hommage à « Nelson Mandela ». Nous soulignons le succès de la mobilisation du 21 novembre dernier, de nombreux agents devant Bercy et un pourcentage important de grévistes. Nous nous interrogeons sur les conséquences du PSD 2018 sur les futures mutations de personnel. Le SNAD CGT est pour une mobilité choisie et non imposée. Le Président n'a pas réagi à notre déclaration.

Il a rappelé le contenu de la note du 23 septembre 2013 relative à la formation du tableau annuel des mutations 2014. Puis il a précisé que dans le cadre du processus de fusion des écoles, il a été créé des nouvelles résidences à l'ENBD, information diffusée par la note du 29 novembre 2013. Les agents inscrits initialement sur la résidence de La Rochelle ont été avertis individuellement par messagerie électronique afin de se repositionner sur ces résidences. Les agents ont jusqu'au 31 décembre 2013 pour faire connaître leurs desiderata.

Il rappelle que les candidatures pour les postes d'enseignants sont des postes à profil pour lesquels l'avis des directeurs est demandé.

Le président nous informe que toutes les demandes de mutation y compris celles avec profil (SRA, GIR, Paris spécial, TOM-DOM,...) ont reçu un avis favorable.

Seuls les agents ayant demandé la résidence CLI et ne possédant pas la qualification n'ont pas été inscrits.

Question diverses :

Il a été demandé des informations sur la date du prochain CTSD, le président a répondu qu'il se tiendrait sûrement à la fin du mois de janvier 2014, soulignant que le PSD n'avait pas été encore validé par le Ministre. Le président a été interrogé sur le projet de déménagement de la DI/DR. Le déménagement n'est plus envisagé.

Vos élus CGT en CAPL n° 1,2 et 3.



Triskell



Syndicat National des Agents des Douanes
Section de BRETAGNE

BRETAGNE : Les douaniers déclarent leur colère

Le 21 novembre dernier, plus de 1600 douaniers venus de toute la France (dont une centaine de bretons) étaient réunis devant Bercy pour crier leur colère. Ils étaient présents pour dire au ministre à quel point les suppressions d'emplois et les réformes sans fin détruisent leurs missions. Devant l'autisme dont a fait preuve le ministère, face à la délégation intersyndicale, les douaniers sont contraints de poursuivre leur lutte pour la reconnaissance de l'utilité publique de leurs missions.

Ce 21 novembre en Bretagne a été marqué par un taux de gréviste exceptionnel de 78 %. Cela fait maintenant plus d'un an que les douaniers réunis en intersyndicale se mobilisent pour faire reconnaître une Douane socialement et économiquement utile. Leurs états généraux ont ouvert une fenêtre sur le monde extérieur pour démontrer que la politique liée à la performance est contraire aux intérêts de chacun.

Aux prises avec des suppressions de postes qui pénalisent leurs missions, les douaniers de Bretagne informent le public des dangers encourus. Ils étaient 424 agents répartis sur les quatre départements bretons en 2002, 322 en 2010 et 276 à ce jour.

Et ce n'est pas fini...

La direction régionale des Douanes de Bretagne subit de plein fouet, depuis dix ans les effets des différents plans d'économies budgétaires engagés par les gouvernements successifs. (25 % d'emplois en moins depuis 2008).

La Bretagne est une région qui a été fortement impactée par les réformes successives de l'Administration. Cela s'est traduit par la fermeture des services douaniers de Paimpol, Landerneau, Camaret, Le Guilvinec, Concarneau, Le Palais, Le Service Technique Automobile, le Service Technique Radio, Vannes, Morlaix, Fougères, Loudéac, Dinard, Lannion et du bureau de Quimper. Au niveau maritime, ont été supprimées les vedettes de Brest, une à Lorient, celle de Concarneau, de Lézardrieux et une à St Malo.

En 1981 la Douane comptait plus de 22000 agents et il n'en reste aujourd'hui que 17000. Au niveau national, c'est une perte d'emploi par jour ; il y a chaque année 400 douaniers de moins en France,

Cette contrainte, humaine et financière, fait peser des risques importants sur les consommateurs français. En France on estime que 99 % des marchandises importées ne sont pas contrôlées.

Dans le même temps, la charge de travail ne diminue pas, les trafics sont même en augmentation ! La suppression des frontières au sein de l'union européenne en 1993 n'a pas aboli la fraude, bien au contraire !

Cela se traduit au quotidien par une demande de l'administration à ses agents d'en faire plus avec toujours moins.

Dans un département comme l'Ille et Vilaine, et plus particulièrement à St Malo qui se trouve face à un paradis fiscal avec Jersey-Guernesey, les difficultés sont énormes. Rappelons que l'évasion fiscale en France est estimée à 100 milliards d'euros soit plus de 15 % des recettes de l'état. Les gouvernements successifs insistent régulièrement sur leur volonté de baisser les dépenses publiques en supprimant des fonctionnaires, mais pourquoi ne pas accepter de parler d'augmentation des recettes publiques en permettant aux services des douanes de lutter efficacement contre toutes fraudes et plus particulièrement la fraude fiscale.

Produit contrefait attention danger !

A une époque où tout peut être contrefait, des vêtements aux jouets, en passant par les cosmétiques, les médicaments ou les pièces automobiles, les dangers sont importants. Surtout en période de crise économique où les gens s'orientent vers les produits les moins chers ou vendus sur internet... Attention, danger !

Notre volonté est de rendre plus visible le rôle de la douane et ainsi d'insuffler une prise de conscience collective sur le caractère fondamental des missions douanières pour la sécurité de tous.

Le Projet Stratégique Douanier, élaboré par la Direction Générale, condamne d'ores et déjà certaines missions essentielles en prévoyant une réorganisation structurelle, organisationnelle et territoriale sans précédent, avec pour conséquence 2000 emplois supprimés sur 5 ans.

LES DOUANIERS DE BRETAGNE NE LACHERONT RIEN !!!!!

cliquez ci-dessous :

[Signez la pétition en ligne pour la défense du service public douanier](#)



Effectifs en baisse : les douaniers en colère

Les restructurations dans l'administration des douanes se font ressentir sur le terrain. Des actions sont prévues au printemps.



Stéphane Malry et Michel Sansonetti déplorent la réduction des effectifs et les multiples restructurations dans l'administration.

À Saint-Malo, comme partout en France, la mobilisation est forte chez les douaniers. Ils élèvent la voix contre « **les suppressions d'emplois et les réformes sans fin qui détruisent nos missions** ». Au bureau de la cité corsaire, « **nous étions 24 en 2006, nous ne sommes qu'une quinzaine aujourd'hui** », expliquent Michel Sansonetti et Stéphane Malry, de la CGT.

Pourtant, les missions s'intensifient. « **À Saint-Malo, sur le port, nous sommes chargés du contrôle du fret, des véhicules et des piétons, à la recherche de tabac, de stupéfiants, de contrefaçons et de capitaux non déclarés. Nous faisons aussi du contrôle routier.** »

Les douanes ont aussi un agent en permanence à l'aéroport de Dinard-Pleurtuit.

« **Nous n'avons plus de maître-chien depuis cinq ans** », regrettent les deux Malouins. Autre exemple : dans un reportage diffusé dans l'émission *Capital* sur M6 le 17 novembre

dernier, une journaliste veut montrer les circuits d'évasion fiscale. Elle passe aisément les douanes de l'aéroport de Dinard, en caméra cachée, lors d'une escale. Dans son avion, elle emmène une mallette remplie de billets. Elle n'est pas fouillée. L'agent contrôle juste son identité. « **C'est révélateur**, commentent Michel Sansonetti et Stéphane Malry. **Nous avons un arsenal juridique, mais nous n'avons pas les moyens de faire de contrôles poussés. On réduit nos moyens, alors que notre administration est celle qui rapporte le plus d'argent à l'État.** »

Le 21 novembre dernier, les douaniers malouins ont participé à la mobilisation nationale à Paris. D'autres actions sont annoncées en début d'année : une mobilisation en région le 21 janvier et un « printemps douanier » le 20 mars, qui se traduira par une grande manifestation nationale.

Thibaud GRASLAND.



Le Garde-côtes



DECLARATION LIMINAIRE

Groupe de travail Garde-côtes et marins du 05 décembre 2013

Nous commencerons cette déclaration par des remerciements : merci pour les 6 documents préparatoires fournis pour ce GT.

Rassurez- vous les remerciements s'arrêteront-là.

Nous n'avons en effet trouvé aucun document de travail relatif à l'analyse de la menace dont vous faite état, pour justifier l'implantation d'un patrouilleur en méditerranée.

La lecture de ces documents nous amène forcément à nous poser de nombreuses questions, qui ne resteront pas, nous l'espérons, cette fois sans réponse.

- la cartographie que vous nous aviez présenté a t'elle évolué suite à nos contre-propositions lors du dernier GT?
- La réponse à cette question est primordiale car elle permettra aux agents de se projeter tant aux niveaux des formations que de leurs futures affectations.
- 14 agents sur un navire de 53 m, pensez-vous sincèrement que cela soit suffisant en terme de sécurité et de d'efficacité ? pour la CGT le compte n'y est pas, particulièrement pour les missions FRONTEx et NARCOPS.
- Avez-vous établi une simulation de côte de service sur une année de travail du patrouilleur ? pourquoi ne pas aligner le régime de travail et indemnitaire du nouveau moyen sur celui des 2 patrouilleurs existants?
- Le DFP3 sera basé à l'arsenal de Toulon, avez-vous prévu les gardes H24 imposées par la Marine Nationale ?
- Vous avez eu une réunion avec les Affaires Maritimes le 3 décembre sur les VAE, les réponses apportées permettent-elles de respecter votre calendrier des formations ?
- L'embarquement d'un marin pont est il obligatoirement assujetti à la détention du capitaine 200 et celui d'un mécano au 750kw ?
- Concernant les autres façades, Mme Cornet a annoncé lors du dernier GT que 2 vedettes, Royan et Cherbourg, allaient être sorties du parc mi 2014, qu'en est-il exactement ?
Dans cette hypothèse, que deviennent les équipages ?
Ces moyens vont- ils être remplacés ?
- Y a-t-il un projet de restructuration pour les autres façades ?
- A quand la reconnaissance de spécialiste pour les marins pont ?

Les représentants CGT

Compte rendu de vos représentants CGT.

Ce groupe de travail était spécialement consacré à l'accompagnement social de la réorganisation Maritime en Méditerranée. La DG a catégoriquement refusé d'apporter des réponses à toutes les questions des OS ne rentrant pas dans le cadre de cet ordre du jour (même si, dans les faits, il n'y avait pas d'ordre du jour à proprement parler...).

La cartographie

Cette question n'étant pas à l'ordre du jour, la DG a refusé de communiquer à ce sujet, se bornant à indiquer que le dossier était soumis à l'arbitrage du Ministère, suite à l'action des Marins de Marseille. Une délégation de l'équipage de la BGC Marseille a en effet été reçue le 3 décembre dernier par M le Chef de Cabinet de notre Ministre, M Cazeneuve. A l'issue de cette audience, la CGT a obtenu obtenu l'assurance que la BGC de Marseille sera maintenue *in situ*, mais à priori avec un moyen plus petit (VGC de Hyères), équipage et rythme de travail à définir.

Cannes : La vedette, dangereuse pour la navigation, est immobilisée à quai. L'administration réfléchit à une solution permettant le maintien d'activité de cette unité (permutation de moyens, mutualisation des équipages), sans donner plus de précision à ce sujet, tous les personnels n'ayant pas encore été consultés. En « off », l'administration nous a confirmé vouloir tout faire (sic) pour sauver la saison d'été de cette unité, dont « *les résultats en matière fiscale sont excellents* ». **Dans ce cas, pourquoi vouloir sa suppression ???**

La réorganisation des autres façades

L'annonce sera sans doute officialisée dans le courant du premier semestre 2014.

Mme Cornet nous a par ailleurs confirmé que les appels d'offre pour 2014, concernant la mise en chantier de plusieurs VGC, avaient dû être annulés, faute de moyens budgétaires pour notifier les marchés. Aucun remplacement de vedette n'est donc prévu actuellement. Un nouveau triennal budgétaire pourrait être négocié à partir de 2014 (Nombre de mises en chantier envisagées impossible à définir, selon la DG, tout dépendant évidemment du montant de l'enveloppe allouée...). Les vedettes en avarie trop importantes ne seront pas réparées, faute de budget (« *celui qui casse ferme* »...) !

Certains moyens arrivant en fin de vie (Royan et Cherbourg, notamment), et face à notre insistance, la DG a finalement admis, du bout des lèvres, qu'un fonctionnement de ces unités **sans moyen naval** pourrait être envisagé. Cela permettrait au moins d'éviter leur suppression, dans l'attente du renouvellement de leur moyen.

Pour la CGT, cette mesure est nettement insuffisante, l'état ayant l'obligation des moyens.

Missions PGC

La DG nous a affirmé que les missions du DF P-3 ne seraient pas contraintes par les objectifs FRONTTEX. Nous en doutons fortement, vue la hauteur de l'investissement FRONTTEX (75%) dans le Patrouilleur... Un peu comme si l'on disait à un actionnaire majoritaire qu'il ne doit s'attendre à aucun retour sur investissement !

Les missions prioritaires du Patrouilleur s'inscriront principalement dans le cadre de la protection des frontières extérieures de l'Union Européenne, et des missions NARCOPS .

Pour la CGT, rien de nouveau sous le soleil : n'est-ce pas justement l'essence même de la fonction Garde-Côtes des Douanes ??

L'équipage sera constitué de 14 agents pour les missions normales, un renfort de 2 agents pouvant être envisagé pour les missions type NARCOPS ou FRONTEX, une relève d'équipage étant prévue pour ces dernières. Pour la CGT, le compte n'y est pas, et cette économie de moyens se traduira inévitablement par des problèmes de sécurité à bord...

Il est absolument hors de question pour la DG de calquer le régime de travail du DF P- 3 sur celui des DF P-1 et P-2, la nature de leur mission étant trop différente (sic).

Nous pensons plutôt que l'administration cherche à assurer la flexibilité opérationnelle du P-3, au détriment du personnel embarqué : Régime des 16/24° (y compris pour les gardes), côte de service à 2 mois, pas de primes spécifiques Patrouilleur...

Devant nos inquiétudes quant au coût de fonctionnement du P-3, M Meunier nous a réaffirmé que la consommation en GO de ce moyen était maîtrisée, et estimée à + 50% de la consommation d'une garde-côte classique, tablant sur 2 500 heures moteur/an, pour un volume total de carburant de 825 000 litres/an.

Ces chiffres nous semblent nettement sous-évalués : 330 l/H, c'est sensiblement la consommation d'une VGC de 28 mètres, jaugeant 75 tonnes de déplacement ; comment soutenir que le P-3, avec ses 53 mètres, ses 450 tonnes de déplacement et sa motorisation plus puissante, consomme aussi peu ?

Le bâtiment sera gardé H/24 à quai, et sera basé à Toulon, un accord de principe ayant été obtenu auprès du Chef d'Etat-Major de l'arsenal. Aucun chiffrage n'a été réalisé sur le coût de cette installation, M Meunier s'étant par ailleurs refusé à confirmer la rumeur d'une estimation de 3 millions d'euros.

Gestion du personnel

Dès que l'arbitrage sur la cartographie aura été rendu par le Ministère, un CTSD se tiendra à la DI de Méditerranée, pour entériner les créations/suppressions d'unité. Les mutations seront prononcées avec effet au 31/12/2014, avec possibilité de maintien à l'ancienne résidence, en fonction du calendrier de réalisation des opérations.

Les postes à profil feront l'objet d'une enquête, la sélection des candidats sera effectuée par une commission. Le fait d'être restructuré fera partie des critères de sélection.

Aucune prime spécifique n'est envisagée pour les postes à profil, malgré la lourdeur de la formation requise, ce qui, pour la CGT, est inacceptable !

Pour les transformations de BGC en BSN, les primes de restructuration ne seront attribuées qu'aux agents en surnombre ; la liste des surnombres sera établie par classement aux points entre les agents, selon les mêmes critères que pour le tableau de mutations.

Formations

A terme, la DG envisage de former aux nouveaux standards STCW la totalité des Marins.

Pour les postes de mécanicien ou de marin pont, aucun diplôme STCW n'est requis, même si la DG a admis qu'une priorité serait donnée aux agents titulaires de ces brevets.

L'enquête pour pourvoir les postes à profil ne sera ouverte que très peu de temps, en raison des contraintes du calendrier mis en place.

Capitaine 500

400 heures de formations, VAE possible (avec passage devant un jury), mais non souhaitée par l'administration !!. La transformation de CDQ en C 500 est toutefois possible via la VAE (+ certains modules...).

Il est nécessaire d'être titulaire du C 500 avant de postuler pour le C 3000.

Le temps de navigation nécessaire à la validation du C 500 peut tenir compte de la durée d'embarquement antérieure à son obtention.

Capitaine 3000

Préalable :

Etre titulaire du C 500 + suivre une formation d'officier de quart Passerelle (293 H).

Formation de 366 H + 48 mois de navigation pour valider le brevet (embarquement effectif sur un bâtiment de plus de 500 tonnes).

L'administration a prévu de sélectionner pour cette formation un nombre de candidats supérieur aux postes à pourvoir (6 requis pour le service Passerelle, 8 ou 9 retenus pour la formation), afin de pallier à d'éventuels échecs au cours de la formation.

Pour la CGT, il y a là un véritable danger :

Quid des agents ayant obtenu le C 3000, et n'étant pas affectés sur le DF P-3 ?

En effet, c'est le seul bâtiment de la Douane de plus 500 tonnes, et s'ils n'y n'embarquent pas dans les 4 ans suivant l'obtention du C 3000, ils perdent le bénéfice du brevet ! Il y a là un réel problème, auquel la DG a été incapable de fournir le moindre élément de réponse...

Les agents de catégorie C titulaires d'un C 500 peuvent postuler au C 3000, ou embarquer en Passerelle sur le Patrouilleur, bien que la DG se soit montrée très réticente à l'admettre ! (n'oublions pas la commission de sélection...)

Machine

Le poste d'électro (et non pas Chef électro!!) de l'équipe machine n'est pas soumis à la formation STCW.

Il est possible d'obtenir le 3000 kW par le biais de la VAE (prérequis : 48 mois de navigation sur navire > 750 kW).

La formation au 3000 kW requiert 330 H de formation, celle au 8000 kW, 600 H de plus, après obtention du 3000 kW.

Divers

La VAE pourra être passée à l'ENBD.

La DG réfléchit par ailleurs à l'opportunité d'abandonner la filière de formation Marine Nationale, au profit de la formation STCW.

Notre sentiment général, à l'issue de ce groupe de travail, est que la DG ne maîtrise absolument pas ce dossier : on nous présente un projet bâclé, mal ficelé, où de nombreuses interrogations subsistent sur des questions pourtant essentielles.

Sur de nombreux points techniques, l'administration s'est montrée incapable de nous répondre, par manque d'anticipation, ou par méconnaissance totale du sujet !

Ses seules préoccupations semblent être de tenir les délais qu'elle s'est elle-même fixés, en enchaînant les GT au pas de charge (4 heures pour un sujet aussi vaste, nous vous laissons apprécier la qualité du dialogue social qui peut en découler).

Une fois encore, nous ne pouvons que déplorer ce simulacre de concertation, où pas une fois, l'administration n'accepte de se remettre en question, et qui nous laisse le sentiment de perdre notre temps...

Un prochain groupe de travail devrait se tenir au cours du premier quadrimestre 2014, afin de régler les questions en suspens.

D'ici là, la cartographie définitive de la restructuration aura été validée par le Ministère, et nous sera communiquée par la DG (sans doute fin de cette année, ou tout début de l'an prochain).

Vos représentants CGT,

A Le Port, C Thomas, S Brenneur, T Bourniquel

Courriers du lecteur



ÉCO-TAXE, LE FIASCO GOUVERNEMENTAL

Une fois de plus le Gouvernement a reculé devant les exigences patronales en suspendant l'écotaxe. Pour la CGT, la fiscalité environnementale doit s'appuyer sur une autre façon de travailler, de produire et de transporter les marchandises. Elle doit s'inscrire dans une réforme fiscale d'envergure en faveur du monde du travail.

Le transport routier utilise aujourd'hui des infrastructures routières quasi-intégralement financées par nos impôts. Alors qu'ils sont responsables d'une grande partie de la dégradation des routes, les transporteurs refusent pourtant d'assumer leurs responsabilités en matière d'investissement et d'entretien. De plus, cette « *sous-tarifcation* » crée une distorsion de concurrence ne permettant pas le transfert d'une partie du fret vers le transport ferroviaire ou fluvial.

Il faut également signaler que le patronat routier sera exonéré de la nouvelle taxe « *climat énergie* » qui reposera essentiellement sur les ménages et les salariés créant ainsi une nouvelle injustice fiscale !

« Ascenseurs pour les fachos »

Un très mauvais scénario



Tous ces sondages qui mettent en évidence une poussée de l'audience du front national - ce parti d'extrême droite dont la présidente menace de poursuites tous ceux qui lui accoleraient ce qualificatif !

- doivent résonner comme autant de coups de semonce sur les dangers pour la démocratie, les libertés, la fraternité - en substituant l'exclusion au républicain vivre ensemble -, le progrès social, le syndicalisme ...

Une situation extrêmement préoccupante résultant d'un scénario écrit à plusieurs mains.

La politique du précédent quinquennat de N. Sarkozy porte une très lourde responsabilité dans celle ci.

- En accusant, aux seuls fins de dégager la responsabilité de tout un système et de ses gestionnaires, les immigrés d'être la cause des bas salaires, du chômage, quand ce sont les politiques économiques et anti-sociales qui sont à l'origine des difficultés.

- En stigmatisant l'immigré comme responsable de tous les maux, en l'associant de manière quasi génétique à l'insécurité, l'ombre portée du funeste discours de Grenoble a contribué largement à nourrir les glissements vers l'extrême droite.

- En impulsant le discours sur l'identité nationale - et en créant même un ministère pour valoriser encore plus des termes de débats d'exclusions et en nourrir les contenus -.

Oui, ils portent une lourde responsabilité dans ce qui a constitué ce terreau sur lequel prospère le front national.

Mais pour autant il serait « un peu court » de s'en tenir là.

La poussée de l'extrême droite se confirme un peu partout en Europe. Et même si dans d'autres pays européens il y a également le ciblage de l'immigré et l'appel au repliement, il y a également d'autres causes. Et celle de la dégradation de la situation sociale des populations, des salariés, sur fond de crise profonde du système, en est une essentielle.

Comme l'a montré l'histoire, l'extrême droite a su à maintes reprises prospérer sur les crises économiques et s'emparer des urgences sociales - y compris en adaptant son discours - pour s'imposer. Avec de très lourdes conséquences.

S'attaquer résolument à l'amélioration de la situation sociale, sans reculer devant l'obstacle des transformations profondes du système qu'elle exige, est incontournable AUSSI pour faire reculer le danger de l'extrême droite. Et chacun en est comptable.

Enfin, c'est à vous de voir ...

«Dans une démocratie qui lutte, qui veut conquérir la paix sociale, malgré les entraves, les embûches du chemin, le découragement devient un crime s'il persiste, car il ne tend à rien moins qu'à causer la défaite des combattants.

Mais si vous avez le but idéal de justice sociale, si vous pensez aux générations futures, si vous les voulez plus heureuses, plus fraternelles, vous n'avez plus le droit au découragement, ni celui de désertir le combat.

Ce n'est plus votre cause que vous défendez, c'est celle de vos enfants, c'est la cause de l'avenir.

Debout, donc, la victoire est à vous ».

Jean Jaurès

Bulletin d'adhésion

Si tu désires nous rejoindre remets ce bulletin et un RIB à un militant du SNAD
CGT

Nom :

Prénoms :

Grade :

Indice :

Date de prise de rang dans l'échelon :

Date d'entrée dans l'administration :

Unité ou service :

Adresse Complète:

(afin de recevoir la presse syndicale)

Signature :

